

FORMATION VILLES AMIES DES ÂÎNÉS

CONTENU

INFORMATIONS PRATIQUES

❖ **DURÉE DE LA FORMATION**

Une journée / 6 heures

❖ **PUBLIC**

- Élus locaux : membres des conseils municipaux, des intercommunalités, des conseils départementaux et des conseils régionaux ainsi que les maires et présidents
- Professionnels : cadres territoriaux et chargés de mission (urbanisme, logement, transport, culture, communication, développement durable, action sociale, santé et autonomie), directeurs, cadres et chargés de mission des CCAS et CIAS, DGS des communes et intercommunalités

❖ **PRÉ-REQUIS**

Être en responsabilité politique ou technique dans une collectivité territoriale.

❖ **OBJECTIFS**

Bénéficier d'outils pour faire émerger une dynamique de co-construction avec les habitants afin de mieux prendre en compte les spécificités liées au vieillissement dans les politiques publiques locales. Construire une stratégie de consultation des habitants tout au long de la démarche VADA. Animer une dynamique participative.

❖ **MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT**

Exposés théoriques
Travail en atelier
Échanges et débats

- La participation des habitants : éléments de définition
- Audit urbain : les pré-requis pour mener le diagnostic participatif
 - Réaliser un échantillonnage représentatif de territoire
 - Garantir l'équité
 - Assurer une communication efficiente
 - S'appuyer sur un maillage territorial pertinent
- Quels outils au service de la consultation des habitants âgés ?
 - Focus-groups
 - Forums citoyens
 - Questionnaires
 - Méthodes d'animation
- Maintenir la consultation des habitants tout au long de la démarche
 - Instances de consultation
 - Balades urbaines

Le lundi 3 juin 2019
à Paris

10h00 - 17h00

Hôtel de Ville de Paris
Entrée : 5 rue Lobau, 75004 Paris
Métro : Hôtel de Ville ou Châtelet

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité
(obligatoire pour l'accès à la salle)

Renseignements & inscriptions

Réseau Francophone des Villes Amies des Âînés
contact@rfvaa.com
03.45.18.23.20

Adhérents au RFVAA :

Professionnels / Associations : 70€/personne
Elus : 100€/personne

Non-adhérents au RFVAA :

Professionnels / Associations : 100€/personne
Elus : 150€/personne

Repas et pause inclus

Numéro d'organisme de formation
27210372921

Organisme de formation des élus agréé par
le Ministère de l'Intérieur



BULLETIN D'INSCRIPTION

(Un bulletin par personne)

A retourner par mail ou par courrier au plus tard le 26 mai 2019 (contact@rfvaa.com)

Renseignements : 03.45.18.23.20

NOM / Prénom :

Collectivité / Structure :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Adresse de facturation :

E-mail et numéro de téléphone de la personne chargée du suivi administratif / financier de l'inscription :

❖ **COÛT DE L'INSCRIPTION**

Adhérents au RFVAA :

Professionnels / Associations : 70€/personne

Elus : 100€/personne

Non-adhérents au RFVAA :

Professionnels / Associations : 100€/personne

Elus : 150€/personne

❖ **RÈGLEMENT**

Je règle par chèque à l'ordre du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés

(À adresser à l'adresse suivante : Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés – Mairie de Dijon – CS 73310 – 21033 Dijon CEDEX) et je désire recevoir une facture.

Je règle par mandat administratif à la réception de la facture

Il est indispensable d'indiquer la référence qui figurera sur la facture. Le bon de commande signé doit être retourné avant le 26 mai 2019.

Je règle par virement bancaire

Domiciliation : Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté

BIC : CEPFRPP213

Identification du compte pour une utilisation nationale : 12135 00300 0800130197 60

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN) : FR 76 1213 5003

0008 0013 0194 760

Intitulé du compte : Réseau Francophone Villes Amies des Aînés Mairie de Dijon -

CS73310 - 21033 Dijon CEDEX

Numéro d'organisme de formation 27210372921
Organisme de formation des élus agréé par le Ministère de l'Intérieur

